

2022 DAC 3
Simpa : 185165
Dossier : 2022_05227
Siret : 50948953000030

**Fiche de présentation
La Maison des jonglages**

Festival rencontres des jonglages – 15^e édition

1 – Présentation juridique

Forme juridique : Association loi 1901
Siège : 22, rue de la République, 93230 Romainville
Président : Charles VAIRET
Trésorier : Sylvain JULIEN
Date de dépôt des statuts : 06/09/2008, modification le 18/02/2015

L'association est-elle liée conventionnellement à la Ville de Paris :
non

2 – Présentation financière de l'association

• **Compte de Résultat de l'association**

	Année 2019	Année 2020
Produits	414 834 €	473 309 €
Charges	416 557 €	419 443 €
Résultat	-1 723 €	53 866 €

• **Bilans**

Année 2019 : 113.792 €

Année 2020 : 196.637 €

Fonds propres statutaires de 57.786 euros, report à nouveau de 1.399 euros, fonds dédiés de 43.415 euros en 2020.

3 – Présentation du projet

• **Description du projet**

La Maison des jonglages de la Courneuve, lieu national de référence pour cette discipline, a souhaité organiser la 15^{ème} édition de son festival Rencontres des jonglages à l'échelle du Grand Paris.

Demande de subvention

- ✓ Coût de l'action à subventionner : 531.530 €
- ✓ Montant de la subvention demandée : 20 000 €
- ✓ Montant de la subvention proposée : 8 000 €

Budget 2022

S	CHARGE	2022	PRODUITS	2022
	CHARGES DIRECTES	531530	RESSOURCES DIRECTES	531530
	60 - Achats	280559	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	176030
	Prestations de services	276 409	74 - Subventions d'exploitation	355500
	Achats matières et fournitures	4150	Etat - DRAC conventionnement	50000
	61 - Services extérieurs	875	Etat - SDAT	18000
	Locations		Etat - ANCT	46000
	Entretien et réparation		Etat - DRAC Plan relance	20000
			Etat - New Deal	20000
	Assurance	625	Région - Ile de France - PAC	70000
	Documentation	250	Région quartiers populaires	6500
			Département - conventionnement	30000
			Ville de La Courneuve	42500
			Ville de Paris	20000
	62 - Autres services extérieurs	45899	Europe Creative	20000
	Rémunérations intermédiaires	6912	SACD	4000
	Publicité, publication	16287	ONDA	2000
	Déplacements, Missions	21600		
	Services bancaires, autres	1100	Aide à l'emploi - Service civique	3000
	63 - Impôts et taxes	0		
	64 - Charges de personnel	201346	Aides privées	3500
	Rémunération des personnels	143143		
	Charges sociales	47307		
	Autres charges de personnel	10896		
	65 - Autres charges de gestion	0	75 - Autres produits de gestion	0

66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements	2851	78 - Reprises sur amortissement	0
TOTAL DES CHARGES	531530	TOTAL DES PRODUITS	531530

Ce BP a été élaboré fin 2021 et fera l'objet d'une actualisation tenant compte des conséquences de la crise liée au coronavirus mais aussi des montants de subventions alloués.

4 – Modalités de contrôle d'utilisation de la subvention

- contrôle du bien fondé et dimensionnement de la subvention oui
- passation d'une convention non
- objet de la subvention fonctionnement
- modalités de versement en 1 fois
- contrôle a posteriori : l'association présentera les comptes et le bilan d'activités de l'exercice subventionné 2022 ainsi qu'un exemplaire des supports de communication faisant mention du soutien de la Ville de Paris

5 – Subventions antérieures de la Ville de Paris

2016 : 8000 euros DAC (aide à la diffusion)
2017 : 8000 euros DAC (Compte d'emploi)
2018 : 8000 euros DAC (Compte d'emploi)
2019 : 8000 euros DAC (Compte d'emploi)
2020 : 8000 euros DAC (Compte d'emploi)
2021 : 8000 euros DAC (Compte d'emploi)